

Rapport de la réunion du comité du 07 mai 2026

Présents : Jeanne ASSANT, Gisèle FUCHS, Jean-Jacques FREY, Antoine HARTMANN , Christiane et Roger KLINGER, Anne-Laure LICHTLE invités chez Denise et Daniel GERRER avec Marie-Rose FREY en backstage.

*Apéritif crémant d'Alsace, petits légumes avec leurs sauces, magret de canard à l'abricot et velouté à la courgette **dans des verrines***

Tondeuse : après une étude attentive de la documentation proposée, le TCM décide d'acheter une débroussailleuse : Oléo Mac DEB 529 pour 2079 €. Le vendeur est venu voir le terrain avant de nous proposer cette machine et viendra la livrer au refuge pour la mise en route, une démonstration et des conseils (en vrai pro)

Bilan AG : certes, 48 personnes présentes et 44 au repas, mais 1) les 50 drapeaux avec leur support (à usage multiple) sont restés dans leurs emballages et donc l'idée d'animer toute la salle en agitant des drapeaux au moments des différents votes est tombée à l'eau 2) le calendrier des gardes a dû être rallongé dans l'urgence vu l'afflux des demandes 3) les réviseurs aux comptes ont été désignés en catimini après la clôture de la réunion (Remy bis et Christine)

Les gardes : le calendrier des gardes déborde sur septembre. On a donc décidé :

- de réduire le nombre des gardes accordées aux passifs : 1 seule par passif, au moins pour la saison prochaine (2027-28)
- d'inclure les journées de travail dans les gardes (elles deviennent des gardes "présidentielles" libérant ainsi 2 dates
- d'indiquer, en plus de la date de début des demandes de gardes, une date de clôture des demandes pour les passifs (pour ne plus modifier le calendrier à l'AG)
- et, pour les actifs, 2 propositions à discuter : A) une date choisie et une tirée au sort, B) 1 seule garde obligatoire au lieu de 2 pour les plus âgés si nécessaire
- et un rappel : le passage de membre passif à actif est décidé par le comité.

*Gigot d'agneau à l'orange et riz **sur assiettes***

Admission : de Michèle HIGELIN comme membre passive. Son mari, Ibrahim SAG, notre plaquiste, est déjà membre.

Calendrier des réunions de comité : le 7 mai chez Denise, le 5 juin chez Jean-Jacques, le 4 septembre chez Jeanne, le 9 octobre chez Anne-Laure, le 4 décembre chez Gisèle, le 8 janvier chez Roger, le 5 février chez Christiane, le 12 mars chez Antoine. La **réunion semestrielle**, ouverte à tous les membres aura lieu le vendredi 8 novembre chez Daniel.

*Assortiment de fromages (ou de nems pour les réfractaires) **sur un plateau***

Le refuge : Jean-Jacques a déjà corrigé certains défauts électriques révélés par le contrôle APAVE, d'autres améliorations vont suivre en particulier par l'achat de lampes ne nécessitant pas de prise "terre". Seules les portes de l'étage ont été peintes et décorées par des amis (non membres) de Patrick car les parois ont de nombreux défauts. Ils proposent de revenir pour tapisser ces parois afin de pouvoir les peindre par la suite. Pas de réaction de la part d'Euro Protection Incendie pour réinstaller le désenfumoir. Nous cherchons un autre prestataire. La boîte à clé sécurisée, contenant une clé du refuge, a été achetée et sera installée pour avoir accès à une clé de dépannage si besoin et avoir accès au DAE en cas de détresse. Nous réfléchissons à un protocole d'utilisation. Nous changeons de fournisseur "boissons" :

- Adam (à Guewenheim), livre le mardi obligeant un membre à monter également
- Kindbeiter (à Issenheim) ne livre pas mais vend ses boissons à tout membre de passage (en dépannage).
- la Brasserie de l'Ill (à Ungersheim) monte le jeudi, mais Christine et Denis acceptent de monter au refuge le jeudi pour les accueillir et Antoine accepte de stocker les boissons chez lui pour les monter ensuite.
- MD boissons (à Rouffach) nous fera aussi une proposition.

L'heureux élu (pour le moment) est donc "les Brasseries de l'Ill" qui ne vendent pas de Fischer, mais les belles bouteilles de Fischer vont disparaître très prochainement. Donc, pas trop de regrets.

Fraises et glace dans des coupes comestibles

Prochainement : weekend de travail 13/14 juin avec les repas en commun au prix coûtant et les boissons offertes par le TCM le vendredi soir par Christiane, le samedi midi par Régine, le samedi soir par Denise et le dimanche midi par Marie-Jeanne.

Le week-end de formation pour les nouveaux gardiens du 6-7 juin n'ayant pas suscité l'enthousiasme espéré, nous sacrifions une demie journée du week-end de travail pour répondre à cette exigence (annuelle) des pompiers.

Un groupe (Alsarando) organise une marche gourmande entre les fermes-auberges du secteur. Chez nous ils prévoient fromage et vin blanc. On les accueillera (le 20/09)

Divers : Fabrice propose de poncer et vernir les parquets. Nous préférons garder le bois "nature" avec un entretien à la cire. Christine propose de mettre des nouveaux rideaux dans le séjour. Accordé car les anciens sont devenus ternes et fragiles. La répartition des casiers (des petits pour la nourriture et des grands pour les sacs de couchage) dont seuls les actifs sont bénéficiaires, sera revue quand les nouveaux casiers seront en place. Un devis de rénovation de la façade est en cours (entreprise Potera). La ferme-auberge du Markstein nous fournira en bois de chauffage (90 € le stère), mais seulement en automne. Plusieurs chaises rouges étant cassées, Daniel propose d'en acheter des nouvelles. Christine et Roger préfèrent qu'on utilise les "garnitures" (tables et bancs pliables) qu'ils avaient achetées et qu'on installera donc prochainement. Les parasols méritent un contrôle sérieux. Des passants nous signalent que le "Bordeaux" que nous vendons n'est pas du "Bordeaux". Nous changerons donc l'appellation sur la carte des tarifs.

Comptes : Dépenses en janvier 250€, en février 66€, en mars 152€, en avril 2600 € (surtout pour l'AG). Recettes en janvier 1850€ (mais en incluant avec 3 enveloppes de 2026 arrivées en retard), en février 1360€, en mars 1380€, en avril : 3350€ (dont 1650€ de cotisations et 900€ de participation au repas de l'AG) soit 8157€ de recettes et 3160€ de dépenses.

Un boîtier de paiement par CB nous a été offert par notre banque et nous pourrions bientôt l'essayer au refuge. Il faut cependant en limiter l'usage car chaque paiement représente une ligne de comptabilité à enregistrer pour Jeanne.

Il reste encore 25 cotisations à recouvrir.

C'est Jean-Jacques qui aura la délicate mission de nous accueillir pour la prochaine réunion, le 5 juin.

Anne-Laure